

14 juin 2019

Les investissements du Département atteignent un niveau record !

Le cabinet de notation Standard & Poor's vient de renforcer sa confiance dans le Département. La note qu'il lui attribue ne baisse pas et est assortie d'une perspective favorable à moyen terme. La dernière note attribuée en 2017, soit AA-, faisait état d'une perspective favorable à court terme.

La dette est à son niveau le bas depuis 2015 : 726 M€ à la fin 2018. Ce niveau a permis de réviser à la hausse la capacité d'investissement du Département. Ainsi, les autorisations de programme s'élèvent à 250 M€ en 2019, un niveau record pour la collectivité.

Les dépenses d'équipement du Département en 2018 ont atteint 172 M€ et se traduisent par de forts investissements dans les collèges (67 M€), les routes (54 M€), l'aides aux collectivités (27 M€).

Le Département compte poursuivre cet effort budgétaire dans les années à venir, en investissant en 2020 près de 90 M€ dans les collèges, 80 M€ pour les routes et 30M€ dans l'aide aux collectivités via les contrats.

La Seine-et-Marne, qui faisait ainsi figure « *d'homme malade parmi les Départements franciliens en 2010* » (cabinet Michel Klopfer), est désormais devenu l'une des collectivités françaises les plus saines, disposant d'une capacité d'investissement exceptionnelle, soit près d'un milliard d'euros jusqu'en 2022 !

Contacts presse :

Luce Margonty : 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49

luce.margonty@departement77.fr

Guillaume Tallon : 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96

guillaume.tallon@departement77.fr